



Antenne Beauvaisienne de la Ligue Française pour la Santé Mentale
Association reconnue d'utilité publique

Président : Docteur Roland Coutanceau

Vice-présidents : Françoise Rivereau et Dr Boris Cyrulnik

Directrice : Nataline Alessandrini

BILAN DE FONCTIONNEMENT

De 2008

DE LA CONSULTATION

POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

DE LA VILLE DE BEAUVAIS

Rapport rédigé par Jean-Pierre VOUCHE

Directeur Clinique

Espace Argentine

11, rue du Morvan

60000 BEAUVAIS

Siège social de la LFSM : 11, Rue Tronchet 75008 PARIS

☎ : 01.42.66.20.70. – fax : 01.42.66.44.89 e-mail : lfsm@orange.fr / www.lfsm.org

N° Siret : 784.361.222.00010 CODE APE : 913 E Organisme de Formation : 11 75 020 5875

Consultation pour

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Notre action se situe en amont du judiciaire, en prévention des difficultés avant des signes manifestes de maltraitance et de violence posés.

PRESENTATION DE L'ACTION

➤ Contenus et objectifs de l'action

Consultations thérapeutiques, et groupes de paroles pour femmes victimes de violences conjugales (V.C). Cette action spécifique fait partie d'une action globale de mise en place de consultations thérapeutiques, de groupes de parole en direction de 3 publics :

- femmes victimes de violences conjugales
- adolescents (tes) transgresseurs sexuels
- hommes et femmes violents (tes).

Assurer une prise en charge clinique, post traumatique, de soutien pour sortir cette population de leur isolement de femmes « victimes », pour partager leur (s) souffrance(s) et reprendre confiance en soi, en son autonomie et sa féminité. L'action comporte une valeur ajoutée en matière d'égalité par une réflexion sur le statut et le rôle des femmes. L'analyse des rapports sociaux de sexe inégalitaires, qui structurent très fortement l'organisation des rôles au sein de la famille et la place de chacun sera abordée.

➤ Public(s) cible(s) :

Pour le groupe de parole de femmes victimes de Violences Conjugales : 10 à 15 femmes majeures, d'origine culturelles diverses avec ou sans activités professionnelles



- **Lieu de réalisation du projet : Communauté de communes dans le cadre du CLCPD/contrat ville en lien avec la préfecture et l'ASE/ conseil général**

Date et durée de l'action :

Démarrage prévu le : 2 mai 2008

Achèvement prévu le : 31 12 2008

Durée totale : 8 mois sur 2008

Prise en compte de la conciliation des temps de vie :

Périodicité de l'action : bi mensuelle

Fonctionnement pendant les vacances scolaires : seulement en juillet 2008

Aménagement des horaires : Oui

METHODOLOGIE ET PARTENARIAT

Le diagnostic initial :

Nous rencontrons des institutions, des services qui souhaitent nous orienter des femmes en souffrance. Dans un premier temps, la démarche peut concerner des désordres familiaux parentaux, une souffrance plus tournée vers des VC cachées car honteuses ! Divers services : ASE/MSF/CCAS/CAF/CMP, l'association Entraide, Destins de femmes/ mamans arc en ciel/EN, repèrent ces femmes en danger moral et physique. Nous avons ouvert à l'automne 2007 une consultation thérapeutique (CT) pour les personnes violentes, hommes et qq. fois des femmes. Pour une égalité de traitement, il semble opportun d'avoir un groupe de parole pour accompagner des femmes victimes de violences conjugales. Les partenaires DDPJJ/justice /FIPD/CG/DRASS/mairie de Beauvais financent cette

consultation sensible à la question du traitement des femmes victimes pour récupérer leur dignité et accompagner les publics féminins en situations de vulnérabilité femmes issues des quartiers « sensibles » de Beauvais et de la CAB, femmes issues de l'immigration. Dès l'annonce du financement, une campagne de sensibilisation de la population et des services sera lancée en avril. Des entretiens d'évaluation seront organisés avant d'orienter ces femmes victimes, sur le groupe de parole qui se tiendrait tous les 15 jours de mai à juillet et septembre à décembre 2008.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Trame d'animation du groupe de parole

de femmes Victimes de Violences Conjugales

1-présentation de chaque participante

- L'ampleur des sévices subis, violences physiques, intimidation, manipulations psychologiques, séquestrations, minimiser les actes négatifs, utilisations des enfants, abus économique, contraintes et menaces, violences contre autrui, se drogue t-il ou boit-il ? Possession d'armes.

2- une réflexion sur le statut et le rôle des femmes.

- L'analyse des rapports sociaux de sexe inégalitaires, qui structurent très fortement l'organisation des rôles au sein de la famille et la place de chacun. Entre autres seront abordées les représentations qu'elles ont intériorisées de la bonne mère et de la bonne épouse, le partage des tâches domestiques, le statut de l'homme.

3- le choix amoureux de départ

Ce qui a changé avec le temps ou les évènements familiaux, sociaux..

4- les prémisses de la violence

Regards, silence, intimidation, menaces...

5- le statut de la violence en couple

Objectifs, visée de cette violence, jeu sur la vulnérabilité, dépendance à autrui, soumission à la violence : au nom de quoi ? Dominant/dominé, l'emprise de l'autre,

6- les épreuves de la violence

Les ressentis, l'image de soi, l'estime de soi, le rapport au corps.

7- trace des traumatismes

8- les sentiments d'attachements affectifs

Paradoxe (amour / destruction), comment avancer au regard de l'attachement affectif et l'insoutenable des violences ?

9- quelles voies de dégagement ?

Sortie de l'isolement, le rôle du tiers (associations, justice) dans cette situation,

10- la séparation

La solitude, l'angoisse, la nostalgie des sentiments, l'abandon des idéaux familiaux

11- la réparation psychique de soi

Retrouver la confiance en soi, réapprentissage de la féminité

12- l'avenir

La rencontre future, comment se prémunir de la violence ?

13- non acceptation" de la violence

En vue de reconstruire un couple égalitaire et harmonieux

LISTE DES INTERVENANTS :

Le projet est conduit par :	Salariés	Personnels mis à disposition	Bénévoles	Total
<i>Nombre de personnes</i>	<i>3</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>4</i>
<i>Equivalent temps plein</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0,25</i>	<i>2,25</i>

Le statut et les qualifications de chaque intervenant :

- Jean Pierre VOUCHE, directeur clinique, psychologue clinicien, criminologue, expert
- Dominique LAMBERT, psychologue clinicienne, expert
- Linda ZINOUNE, psychologue clinicienne, master 2 de l'institut de criminologie de Rennes II
- Une stagiaire psychologue Aline PAROU pour le secrétariat clinique, statistiques, bilan, prise de notes.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Résultats attendus :

Par une évaluation de départ, nous cernerons les aspects psychologiques et une évaluation sous suivi thérapeutique sera opérée à 6 mois ainsi que sur des critères cliniques et psychologiques.

Critères d'évaluation :

Des critères d'évolution psychologique et post traumatiques (DSM IV) du professeur Crocq ; appréciation du retentissement psychologique chez la victime, vécu des passages à l'acte, changement de la nature des liens du couple, sortir de l'emprise.

Document de suivi et d'évaluation élaboré pour cette action :

Une grille de critères définie par l'Antenne de Psychiatrie et de Psychologie Légales de la Garenne Colombes (docteur Coutanceau), et grille PTSD du DSM IV

Fréquence de l'évaluation :

Évaluation interne à chaque séance par synthèse de la production de chacune puis bilan trimestriel et annuel + réunions de pilotage avec les financeurs (à la demande) + questionnaire d'évaluation de la DDASS/CAF réunis en fin d'exercice.

Vis à vis de ces objectifs nous avons prévu un modèle spécifique de réponse avec les caractéristiques suivantes :

- **Rapidité de délai d'intervention** par notre permanent dans la journée ou dans les quatre jours qui suivent,
- **Facilité d'accès par le téléphone portable,**
- **Adaptabilité de l'horaire d'intervention**, selon l'activité des habitants (soirée, week-end, congés),
- **Intervention de proximité**, du domicile au lieu le plus approprié (collège, école, foyer, lieu de travail, etc.), et en complémentarité avec les partenaires scolaires et sociaux.
- **Gratuité** de la consultation,
- **Prise en charge clinique des femmes victimes** par une intervention de 2 cliniciens pour chaque sous-groupe,
- **Compétences spécifiques pour les prémisses des problématiques violentes**, suivi des victimes de violences conjugales
- **Rapidité des communications internes** dans notre propre équipe,
- **Travail de réseau et de partenariat** quotidien, dans le cadre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP de la DDASS) et le réseau avec tous les partenaires du CLSPD de la Ville de Beauvais. Et le réseau de la délégation départementale des Droits des femmes et de l'égalité.
- Orientation adaptée après un travail diagnostique, vers les structures compétentes.



La provenance initiale de l'appel, de la demande :

Si nous étudions la provenance initiale de la demande, de l'appel des femmes victimes de violences conjugales de 2008.

Appels directs des intéressées		100 %
--------------------------------	--	-------

Les diverses institutions (+ de **30 prescripteurs**) appelant en 2008 directement notre service pour une intervention clinique auprès des femmes victimes de violences sont pour les plus importants partenaires :

- ADARS – contrôle judiciaire socio-éducative
- Assistantes sociales (de l'ASE / C.A.F)
- Accueil de l'Espace Argentine et de la M.E.F Saint- Jean (maisons de quartiers)

- Associations : Écume du jour, Fusain Ailé, Destin de femmes, Entraide (médiation pénale), J.C.L.T, Utile, les Mamans Arc en ciel,
- Avocats
- Conseil général : Aide Sociale à l'Enfance – MSF ex- C.I.S.S – C.M.S Saint Jean et Argentine, Voisinlieu
- C.M.P (DDASS)
- CCAS de la mairie : service RMI et Plate forme réussite éducative, service logement, plan de rénovation urbaine
- Conseillers municipaux et adjoints au Maire (Mairie de Beauvais)
- scolaires : université, lycées - collèges – écoles primaires et maternelles)
- Foyers ABEJ et ADARS, Sonacotra
- Hôpital de Beauvais (psychologues, service des urgences)
- Maisons de quartier (Espace Argentine, MEF de St Jean)
- Médecins généralistes
- Police nationale, Police municipale
- Psychiatres (publiques et privés)
- SPIP de Beauvais

- **Les motifs d'intervention de notre consultation spécialisée:**

Voici les motifs d'appel :

- Conflits conjugaux et dysfonctionnements familiaux
- Violences conjugales et intra familiales (inceste, violences verbales, maltraitance psychologique et physique, viol)
- Problèmes psychologiques divers enregistrés dans le couple : dépression, phobies, troubles relationnels et psychiques, névroses, tendances suicidaires, anorexie, hyperactivité, relation fusionnelle, paranoïa, souffrance suite à maladie ou décès de l'un des parents
- Alcoolisme, toxicomanie, dépendance médicamenteuse du compagnon avec violences.
- Troubles du comportement, souffrance morale de jeunes adultes

Nous aidons et accompagnons des familles en conflit, en cours de séparation, par une reprise du dialogue intra familial ou une protection de l'épouse face aux excès de violences du compagnon.

Les phénomènes de violences conjugales, de violences familiales ne sont pas l'apanage d'une classe sociale ou culturelle défavorisée. Et cela est valable pour Beauvais comme pour d'autres villes ou régions où nous intervenons. Pour la commune d'agglomération du Beauvaisis tous les milieux socioculturels sont donc concernés indépendamment du contexte éducatif et culturel. Notre action offre l'accès au plus grand nombre, sans se centrer vers une population cible.

Le bilan statistique des victimes de violences conjugales selon la DDFE (Délégation départementale au droit des femmes et à l'égalité) de fin 2007 donne :

300 violences verbales

241 violences psychologiques

380 violences physiques

14 violences sexuelles.

37 Violences économiques.

Nous intervenons sur demande des familles et des institutions comme l'ASE, l'ABEJ, l'association Entraide et les services de la mairie de Beauvais, de la CAB pour une partie des **408 violences conjugales** recensées par l'association Entraide pour le parquet de Beauvais.

Contrairement à une idée reçue, la majorité des victimes adultes a une activité professionnelle. L'absence de travail est un facteur aggravant pour la dépendance. Environ un tiers des femmes se plaignant de violences n'ont pas de revenus propres et sont donc dans une situation précaire. Nous observons sur une période de deux ans l'apparition de violences conjugales où l'auteur est une femme. Nous enregistrons 8 % d'hommes violentés et 92 % de femmes battues.

Nous relevons dans l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (*Enveff*) rendue publique en 2001. De ces conclusions est sorti un indice global de la violence conjugale de 10 % des femmes se déclarant victimes. Une question se posait et les hommes massivement accusés à l'aune de ces agressions psychologiques ne leur arrive-t-il pas d'en être victimes, eux aussi ? Une étude B.V.A pour l'Express, stipulait qu'à peu près hommes et femmes se déclarent victimes de cette "*guerre conjugale*".

Le pourcentage de femmes seules est de 100 %,

➤ **Lieux de rencontre des femmes victimes :**

Lieux de rencontre des personnes au 31 mars 2008

Domicile		%
Foyer ABEJ (considéré comme domicile provisoire)		%
Bureau AFTVS - LFSM		100 %
Lieux publics (mairie, lieu de travail, téléphone ...)		%

➤ **Services rencontrés ou contactés pour présentation de l'action partenariale autour de dossiers communs :**

Globalement :

Interventions partenariales en 2008,

	2008
Services différents	38
Nombre de personnes différentes rencontrées des diverses institutions partenaires	94

Les rencontres partenariales représentent **25 %** de notre activité mensuelle en 2008.

D'autre part nous comptabilisons les temps de réalisation des tableaux de bord, statistiques, afin de rédiger le bilan mensuel : **3 %** du temps en moyenne ce mois (temps administratif et de tenue des tableaux de bord, des accompagnements administratifs et des nombreux contacts avec nos différents partenaires financiers DDASS, préfecture, ville etc..).

Réunion/Contact/Synthèses/Collaboration avec :	Nbre de Rencontres	Nbre de Personnes Rencontrées
--	---------------------------	--------------------------------------

A.S.E. (CMS Saint-Jean et Argentine, CISS rue Brûlet, responsable du groupement de circonscription Brigitte Outrebon, Conseil Général , Direction des interventions sanitaires et sociales DGSS : Hamida Touil, Direction Générale des services du département : Nathalie Plomion, Maison de l'Adolescence ,)	5	6
ABEJ (Directrice et accompagnantes) dans le cadre de réunions	2	3
ASCA - quartier Argentine	3	3
Association ADSEAO - AEMO	3	1
Association ASCA	1	1
Association d' aide aux femmes victimes (AFED + AFVV)	3	5
Association Entraide (médiation pénale) et réunion	2	2
Association Fusain Ailé (responsable)	1	1
CCAS (service RMI, Plateforme réussite éducative:Mme Engelhard) Beauvais - Méru)	3	4
Centre Tanit psychologue	1	1
CIDF de l'Oise	2	1
Conseil Régional Picardie	1	1
CMP, CMPP	1	4
DDASS Ministère de la Santé (REAAP l'Oise) / GRSP	2	2
Droits des femmes et de l'égalité en Préfecture	3	1
Foyer SONACOTRA	1	2
Hôpital de Beauvais	2	2
IFEP - Association	1	1
Mairie - Maire Caroline Cayeux, Service prévention sécurité, jeunesse et loisirs (chargé de mission, adjoint au maire, conseiller municipal, assistante sociale, politique de la ville et vie associative), Conseil pour les droits et devoirs des familles, sauvegarde de l'enfance et de l'ado, cellule de veille	4	10
M.E.F. maison de quartier de St Jean	1	1
M.S.F. St Jean et Voisinlieu	1	1
M.S.F. Argentine	3	2
Maison de Quartier Argentine (Réunion Inter Associative,	3	4

Médecins (orthophoniste, généraliste, psychiatre)	15	15
Ministère de la justice SPIP et TGI (Procureur, Délégué du procureur républicain, Contrôleur judiciaire)	2	10
OPAC de l'Oise	4	2
Police (Municipale, Nationale, Judiciaire)	2	4
SA HLM de Beauvais	2	2
SAPI - Ce Nouveau Logis	2	2
38 Services		94

En **2008** : **38** services différents sur le 1^{er} semestre

Notre action prend appui sur un réseau de plus en plus diversifié qui partage l'accompagnement des familles et des femmes victimes de violences.

Notre insertion dans la problématique de la ville et du département, notre collaboration avec les différents professionnels des services médico-sociaux, notre bonne connaissance du secteur associatif, notre formation spécifique en matière de violences conjugales, familiales et agressions sexuelles et de prise en charge des victimes, tout cela participe au succès de nos services. Les services A.S.E nous demandent par exemple des interventions urgentes de soirée.

Grâce au partenariat continu avec **Bruno Lovino** chargé de mission territorial et avec Mme **Amina Jeddi** chargée de mission Politique de la Ville de la maison de Quartier Espace Argentine, nous avons mis en place des ateliers sur le thème : « *La violence faite aux femmes des communautés turque, maghrébine, africaine et pays de l'Est* » ; en collaboration avec l'association Entraide, l'IFEP (M. **Jaffer Sanini**), les maisons de quartier, le CIDF, l'ASCA (film), Les mamans « Arc en Ciel » et « Destins de Femmes » des divers quartiers de la ville.

.L'intervention dans le cadre des violences conjugales

Nous avons de plus en plus de demandes sur ces situations à Beauvais, et avons proposé à l'association Entraide une mutualisation de nos prestations et démarrons en mai 2008 un groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales co-financé par la délégation des Droits des femmes de la préfecture de l'Oise.

Or le retentissement psychologique est fréquent et parfois majeur. La prévalence des troubles psychologiques justifie donc leur repérage systématique. Ces violences conjugales sont de véritables incursions dans la vie psychique de l'individu.

Nous évaluons le plus rapidement possible les conséquences psychologiques de ces violences afin d'orienter si nécessaire la personne vers une prise en charge spécialisée du psycho traumatisme.

La grande diversité des symptômes, syndromes et troubles psychiques consécutifs à des faits de violence, en particulier lors de violences où l'agresseur est souvent l'être le plus proche et le plus intime de la victime.

Enfin, les troubles psychiatriques consécutifs aux violences perpétrées par le conjoint peuvent s'installer dans les jours qui suivent un traumatisme unique, mais également à la suite de traumatismes répétés physiques et/ou psychologiques. Ils sont également susceptibles d'apparaître après un intervalle de latence important.

➤ **Trame d'animation du groupe de parole de femmes Victimes de Violences Conjugales**

1) Présentation de chaque participante

- Séance du 6 Mai 2008 :

- Mme M. est âgée de 36 ans et est française d'origine algérienne. Elle a été mariée pendant 4 ans et demi. Elle a eu une fille âgée de 2 ans et demie maintenant et est actuellement en instance de divorce. Elle vit chez ses parents

avec sa fille depuis sa séparation. Elle est à la recherche d'un emploi dans le secrétariat médical. Elle a porté plainte contre son « ex » mari environ dix mois après le début des violences pour tentative de meurtre à son encontre. Celui-ci a été jugé et condamné. Celui-ci bénéficie du droit de visite pour voir sa fille mais uniquement dans une association.

- Mme N. est âgée de 34 ans et est née à Madagascar. Toute sa famille est restée là-bas (sa mère et ses deux frères, son père est décédé) et elle est venue en France pour continuer ses études, après avoir vécu pendant quatre ans à la Réunion. Elle s'est mariée en Décembre 2003 et a signalé les violences dont elle était victime en 2005. Elle a un fils âgé de 5 ans maintenant et elle vit dans un foyer avec lui depuis son divorce par consentement mutuel le premier semestre 2006. Elle travaille en CDD de six mois non renouvelable comme aide comptable depuis le mois de Mars. Elle a porté plainte pour violences sur elle et sur son fils et déposé quatre mains courantes moins d'un an après le début des violences.

2) Ampleur des sévices subis

- Séances du 6 Mai et du 13 Mai 2008 :

- Mme M. a subi toutes sortes de violences physiques, psychologiques et sexuelles (rapports sexuels forcés et contraints par son « ex » mari), la dernière étant la tentative de meurtre par strangulation sur sa personne. Les bleus sur les bras et les marques sur son cou en sont des conséquences. Ces violences physiques étaient souvent accompagnées de menaces avec arme (couteau), de menaces de meurtre sur elle et sur sa fille. Les violences ont empiré à la naissance de leur fille et il aurait même tenté plusieurs fois de lui faire perdre son bébé lorsqu'elle était enceinte, alors qu'il lui reprochait très souvent de ne pas savoir faire d'enfants. Dès la maternité, il a commencé à l'isoler en lui refusant l'accès à la télévision, à la radio...et l'a totalement coupé du monde au fur et à mesure. Les insultes pleuvaient ainsi que les humiliations de tout genre (verbales et physiques) telles l'obligation de nettoyer le sol à genoux, « à quatre pattes » ou ses allégations (par le biais d'une petite annonce pour rencontres homosexuelles en donnant le numéro de Mme M.) auprès du père de Mme M. sur ses faux « penchants homosexuels »...Mme M. se voyait également interdire

de regarder la télévision lorsqu'il était absent, l'utilisation de la machine à laver, de la voiture, l'accès au courrier...Lorsqu'elle tentait de se rebeller, les insultes défilaient ,et tout était scellé dans leur chambre afin qu'elle ne puisse toucher à rien. Il lui donnait 20 euros par mois comme « argent de poche » et l'obligeait à lui verser 400 euros tous les mois. Il l'a également séquestrée quand elle a tenté de s'enfuir avec sa fille, après qu'il ait tenté de la tuer, en gardant toutes les clés de la maison. Les reproches incessants de son « ex » mari étaient son quotidien. Actuellement, il cherche encore à l'intimider en continuant à faire pression sur elle par l'envoi régulier de courriers menaçants pour voir sa fille, n'ayant pas du tout accepté son jugement, et ne reconnaissant absolument pas les faits reprochés.

- Mme N. a subi également toutes sortes de violences essentiellement psychologiques mais aussi sexuelles (nombreux viols conjugaux répétés).Elle a vécu dans un climat très éprouvant psychologiquement et moralement car s'est installée une violence particulièrement insidieuse et progressive. En plus d'être violent avec elle, il l'a été aussi avec son fils, ce qui fait très peur à Mme N. qui a porté plainte récemment pour violences envers son fils. Cet homme semble particulièrement doué pour la manipulation mentale, arrivant à l'intimider devant les autorités (la police par exemple) quand elle veut porter plainte contre lui. Elle devait tout payer (le loyer par exemple) alors qu'elle avait moins de revenus que lui, lui ne dépensant son argent que pour s'acheter des «futilités» (appareils électroniques par exemple). La liste des violences physiques subies est longue, telles que des coups de pied dans le mur et sur elle mais sans laisser de traces physiques ; lui tirait l'oreille...Il lui reprochait constamment de ne pas être assez ouverte, sociable, alors que c'est lui-même qui l'isolait. Elle n'avait jamais le temps de pratiquer des loisirs car il s'arrangeait toujours pour trouver une raison lui permettant de s'absenter à ces moments-là. L'isolement s'est fait petit à petit, progressivement. Il a fait appel après son jugement, lui non plus n'acceptant pas la loi et continue à l'appeler, à venir la voir.

- Séance du 30 Juillet 2008 :

-Mr M. restait toute la journée en pyjama à dormir, sans vouloir sortir avec Mme M. et leur fille mais leur interdisait de sortir sans lui, de s'occuper, de regarder la télé et même de regarder par la fenêtre..!

-Mr N., quant à lui, « oubliait » à chaque fois lors de dîners organisés de servir à sa femme l'apéritif, ce qui montrait bien la place et l'importance de celle-ci dans leur relation.

3) Une réflexion sur le statut et le rôle des femmes

- Séance du 13 Mai 2008 :

On voit bien dans ces deux histoires, qu'il n'existe aucun rapport d'égalité entre l'homme et la femme, celle-ci étant soumise, réduite à l'état d'objet, utilisée uniquement pour les tâches domestiques et s'occuper des enfants (Mr M. ne s'est jamais occupé de leur fille qu'il appelait « elle ou la fille ou la petite »), n'ayant pas le droit de travailler ou de pratiquer des loisirs. L'homme est dominant, machiste (à la limite de la misogynie pour l' « ex » mari de Mme M. qui ne supporte pas les femmes qui s'affichent, s'affirment, prennent le pouvoir et sont indépendantes) et patriarcale. Ils ont une conception très réductrice du statut de la femme et très dépassée dans notre culture occidentale, une femme étant pour eux inférieure à l'homme et incapable (Mr M. n'appréciait pas du tout que sa femme sache faire à sa place).

- Séance du 10 Juin 2008 :

- Mr M. disait constamment à Mme M. ne pas regarder les autres femmes alors qu'elle avait découvert des consultations de sites « spécialisés » sur internet. Il se montrait en revanche extrêmement jaloux et avait pour habitude de lui faire des scènes n'importe où (au supermarché par exemple) pour des raisons complètement infondées. Mme M. raconte que pendant le mois suivant leur mariage, ils n'ont eu aucune relation sexuelle mais elle a fini par « laissé tomber », malgré la souffrance que le refus de rapports sexuels de la part de son ex-mari engendrait chez elle. En fait, elle dit que c'est lui qui décidait à quel moment, c'était « quand il voulait ».

- Mme N. nous explique avoir revu son ex-mari qui a proposé ses services pour le déménagement, prétextant vouloir l'aider pour leur fils. Mme N. a accepté son aide mais n'a pas du tout apprécié sa façon de lui parler, qui est toujours très dure et avec un ton agressif. Elle nous dit raconte que ça s'est très mal passé, au point qu'elle a eu envie d' « en finir » une bonne fois pour toute, c'est-

à-dire de se suicider. Son ex-mari lui parle très mal et quand elle essaie de se défendre, il en rajoute toujours plus, ce qui lui donne l'impression extrêmement destructrice, voire même invivable de revenir toujours au même point à chaque fois qu'elle le revoit. Il casse systématiquement son autorité auprès de leur fils alors qu'elle n'intervient jamais dans la situation contraire, à l'exception des fois où il se montre violent envers celui-ci. Elle se rend compte que son ex-mari ne la comprend pas du tout, qu'il ne l'a jamais comprise et qu'il ne la comprendra jamais. Leur manque de communication et l'important défaut qui en résulte en est la preuve visible. Il ne cesse de la provoquer et cherche constamment à l'énerver car cela lui procure une énorme satisfaction et une certaine jouissance, pouvant sentir qu'il continue à avoir un grand impact sur elle, Mme N. rencontrant toujours des difficultés à lui « échapper » entièrement. C'est une sorte de test de domination et d'emprise sur elle. Il ne tient jamais les promesses qu'il lui fait mais elle y croit toujours à chaque fois et regrette ensuite lorsqu'elle se rend compte de son erreur, ce qui l'agace et l'énerve énormément. Il joue et se sert de sa vulnérabilité et s'en amuse. Il se montre très différent avec les autres femmes et a un comportement opposé à celui d'avec Mme N. Celle-ci explique cela par une haine envers elle. Elle décrit un total irrespect de Mr N. envers elle, qui se traduisait également par une indifférence impressionnante lorsqu'ils se trouvaient tous les deux parmi un groupe ou à l'extérieur. Ce comportement devenait complètement opposé quand il voulait obtenir des faveurs sexuelles de Mme N.

4) Le choix amoureux de départ

- Séance du 13 Mai 2008 :

- Mme M. se dit « trop gentille » et « trop naïve ». Elle rencontre son « ex » mari en 2002, à travers une petite annonce dans un journal local. Avant cette rencontre, elle entretient une relation avec un homme d'origine portugaise, mais se rend compte que celui-ci mène une double vie. Mr M. est d'origine algérienne et fils d'Harkis comme elle. De confession musulmane comme Mme M., il s'est converti au catholicisme. Ils se marient en 2004 et les violences débutent en septembre 2006, essentiellement après la naissance de leur fille. Elle se réfugie à plusieurs reprises chez ses parents mais finit toujours par le rappeler et à revenir au domicile conjugal, jusqu'au jour où il tente de

l'étrangler.

- Mme N. se dit naïve et a toujours manqué de repères affectifs. Sa mère étant très absente quand elle était adolescente, elle a dû se débrouiller seule. Sa mère a voulu la marier à l'âge de seize ans à un fils de bonne famille. Elle était à l'école des Jésuites jusqu'au lycée donc n'était entourée que de filles de l'âge de quatre ans à la fin de la troisième. Elle dit avoir été abusé à l'âge de quatre ans par ses cousins, puis à l'âge de six ans par son oncle, à dix ans par une cousine et à vingt deux ans par cinq hommes. Elle dit prendre à partir de ce moment là « tous les hommes qui passaient ». Elle a vécu à l'âge de 22 ans avec un fanatique religieux et a avorté de cet homme car elle n'en voulait pas d'enfant avec lui. Elle est partie en France «en douce» pour échapper à cet homme et c'est à ce moment-là qu'elle fait la rencontre à Paris, par l'intermédiaire d'une amie commune, de celui qui allait devenir son futur mari. Très vite, elle le suit à Beauvais.

5) Les prémisses de la violence

- Séance du 13 Mai 2008 :

- Pour Mme M., on constate que les violences physiques ont débuté bien après leur mariage, essentiellement après la naissance de leur fille. Mais qu'en était-il des violences psychiques? Quel(s) rôle(s) a joué la naissance de l'enfant? A-t-il été le déclencheur de ces violences ?

- Pour Mme N., on constate que les violences ont débuté peu de temps après leur mariage .Leur mise en place et leur évolution a été lente et progressive. Elles se sont installées insidieusement, comme pour Mme M. Cela amène donc à se demander pour quelle(s) raison(s) la violence ne s'est pas installée de façon plus brutale, plus nette et plus brusque ?

6) Le statut de la violence en couple

- Séances du 13 Mai et du 27 Mai 2008 :

Relation d'emprise, déni d'altérité, soumission, dépendance (réciproque ?),

culpabilisation, psychorigidité, égocentrisme, immaturité psychique, contrôle, pouvoir, domination, autorité, destruction de l'autre, manipulation et séduction (fonctionnement pervers ?) ...

- Séance du 10 Juin 2008 :

Mme M. revient sur une partie des descriptions des humiliations et des interdictions dont elle faisait l'objet de la part de son ex-mari. Celui-ci lui interdisait par exemple les sorties en boîtes de nuit, aux feux d'artifice... Il n'y avait donc aucune réciprocité ni d'égalité dans leurs rapports et leur relation au quotidien. Les rappels à l'ordre réguliers de toutes sortes sont couramment utilisés par les maris violents pour montrer leur supériorité ainsi que leur domination et leur pouvoir.

- Séance du 23 Juin 2008 :

Quand Mme M. était enceinte, elle affirme qu'elle se rebellait plus mais cela n'y changeait rien. Mr M. ne s'est pas du tout occupé de préparer la chambre de leur fille avant sa naissance par exemple. Mr M. n'avait aucune empathie ni aucune attention pour Mme M. lorsqu'elle était enceinte, ce qui montrait déjà un grand manque d'intérêt et une non implication de celui-ci. Elle cite de nombreux exemples tout à fait révélateur tels celui où il la faisait descendre de la voiture pour gonfler les pneus alors qu'elle était enceinte ; celui où son ex mari était tellement méfiant vis-à-vis d'elle qu'il cachait son code de carte bleue au distributeur ; celui où le jour de leur mariage Mr M. a fait un tel scandale ne supportant pas que Mme M. récolte plus d'argent que lui et ayant fait tellement d'histoire qu'il a fini par récupérer tout l'argent pour lui seul et l'a partagé avec sa mère... ! Ces comportements tellement « gros », absurdes, ridicules, voire même caricaturaux, laissaient entrevoir la suite, c'est-à-dire l'évolution désastreuse de leur relation et l'augmentation de la fréquence d'évènements similaires.

7) Les épreuves de la violence

- Séance du 13 Mai 2008 :

Les conséquences psychiques sont considérables. En effet, Mme M. et Mme N.

ont les mêmes ressentis négatifs sur leur image et leur estime d'elles-mêmes. Malgré leur séparation d'avec leurs bourreaux, elles continuent toutes les deux à les craindre et à souffrir de leurs relances perpétuelles. Elles rencontrent toujours actuellement de grandes difficultés à se défaire de leur emprise et sont obligées pour cela de se rappeler des souffrances endurés pendant ces années de vie commune, pour ne pas « replonger » dans leur piège. Ceci est surtout le cas de Mme N. qui culpabilise énormément quand elle va bien (« à chaque fois qu'il est gentil avec moi, je me force à me rappeler ce qu'il m'a fait »). Mais elle parvient tout de même à réagir en pensant au groupe de parole, quand il tente de l'« amadouer » le week-end. Les souffrances subies sont telles qu'elle préfère essayer de les oublier. Elle dit s'être beaucoup endurcie, n'arrivant pas à pleurer par exemple, à cause des violences subies. Elle fait des efforts pour ne pas s'isoler avec son fils. Elle se pose beaucoup de questions sur son image, sur ce qu'elle renvoie à la société, car ses paroles n'ont pas été prises en compte par la police lorsqu'elle a porté plainte contre son ex mari. Elle se culpabilise beaucoup par rapport à son entourage et décrit un très fort sentiment de honte, de vide. Elle avait l'impression de devenir folle et associable et finissait par se sentir mieux seule. Elle se culpabilisait aussi et se posait beaucoup de questions sur ses possibles fautes dans son couple, ce qui aurait pu donc expliquer, selon elle, son malheur et les violences subies. Elle pense être « nulle » et « bête », ce qui démontre une très faible estime de soi et trouve qu'il existe un très gros décalage dans sa vie entre son niveau d'études et sa situation actuelle. Elle n'ose pas se regarder dans la glace et dit avoir des idées suicidaires. Mme N. a développé un début de cancer de l'utérus suite à cette relation destructrice.

Mme M. éprouve les mêmes sentiments que Mme N. relatifs au décalage entre son niveau d'études et sa situation, ce qui la laisse dans une incompréhension totale. Elle a toujours très peur aussi de son « ex » mari, même s'ils sont séparés depuis environ un an, car celui-ci continue à la menacer de s'en prendre à leur fille. Elle n'ose pas sortir avec sa petite fille, et demande donc à son frère de le faire à sa place, ce qui la rassure. Mme M. a pris trente kilos durant sa relation avec l'auteur.

Les sentiments les plus présents chez ces femmes sont la culpabilité et l'emprise intenses.

8) Trace des traumatismes

-Séance du 23 Juillet 2008 :

-Mme N. prenait des antidépresseurs mais a préféré arrêter car elle se sentait très « nulle » et ne ressentait pas les effets. Cet arrêt a provoqué un sentiment de contentement chez elle. Mme N. dit avoir peur des hommes, de croiser leurs regards, elle reconnaît même ne pas oser regarder Jean-Pierre dans les yeux. Mme N. avoue avoir beaucoup plus de critères qu'avant, comme celui de trouver un homme ayant le même niveau d'études qu'elle par exemple, mais reconnaît ne plus avoir autant de réactivité, ses réactions se faisant plus lentes. Elle souffre de trop penser au passé et se retrouve complètement désarmée lorsque son ex mari est présent, celui-ci prenant toujours beaucoup de « place dans sa vie et dans sa tête ». Elle reste donc très méfiante envers les hommes et refuse les avances de certains, n'ayant pas envie et peur pour le moment d'une relation avec un autre homme. Elle dit rencontrer de nombreuses difficultés quant au regard des hommes sur elle qu'elle a vraiment dû mal à supporter mais ressent une certaine fierté du pouvoir de décision qu'elle détient à présent.

-Mme M. prenait quatre pilules par jour de peur de retomber enceinte car Mr M. voulait absolument un deuxième enfant. Mme M. éprouve un sentiment identique à celui de Mme N. à ce propos à l'exception qu'elle parvient tout de même maintenant à regarder Jean-Pierre dans les yeux. Elle dit ne plus oser aller vers les gens, cherchant perpétuellement à camoufler, à cacher toutes ses souffrances. Elle raconte par exemple un épisode plutôt récent lors d'une formation de simulation d'entretiens où elle est restée constamment en retrait et a craqué devant les formatrices qui lui posaient des questions sur l'éventuelle possibilité pour elle de faire garder sa fille.

9) Les sentiments d'attachements affectifs

- Séance du 13 Mai 2008 :

Ces femmes ont « accepté » ou plutôt enduré toutes ces violences par amour et par excès de sentiments mais peut être aussi pour d'autres raisons conscientes et inconscientes ?

Mme N. raconte que les attitudes et les paroles de son ex montraient qu'il n'avait pas vraiment envie de se marier avec elle. Celui-ci lui était régulièrement infidèle mais elle fermait les yeux à chaque fois, en raison des très forts sentiments amoureux qu'elle avait pour lui et de la « véritable passion » entre eux, comme elle dit.

- Séance du 10 Juin 2008 :

- Mme N. raconte que les attitudes et les paroles de son ex montraient qu'il n'avait pas vraiment envie de se marier avec elle. Celui-ci lui était régulièrement infidèle mais elle fermait les yeux à chaque fois, en raison des très forts sentiments amoureux qu'elle avait pour lui et de la « véritable passion » entre eux, comme elle dit. Malgré tout ce qu'il lui faisait subir, Mme N. ne cherchait pas d'autres hommes.

- Mme M. dit avoir pensé très fort à l'anniversaire de son ex-mari, ce qui l'a bouleversé et blessée, n'étant pas réunis avec leur fille pour lui souhaiter et lui fêter. Elle reconnaît avoir toujours un très fort attachement affectif pour lui et est persuadée qu'elle aurait pu très facilement « retombée dans ses bras » si elle avait actuellement l'occasion de le revoir et n'était pas hébergée chez ses parents qui la protègent. Elle se culpabilise beaucoup de s'être « laissé piégée » aussi facilement, alors qu'elle réalise vraiment de façon claire et limpide maintenant les éléments annonciateurs de violences qui auraient dû l'alerter dès le début. Mais l'amour lui faisait refuser de voir tous ces signes, qui pourtant ne lui semblaient pas très clairs.

- Séance du 23 Juin 2008 :

- Quand Mme M. était enceinte, elle affirme qu'elle se rebellait plus mais cela n'y changeait rien. Mr M. ne s'est pas du tout occupé de préparer la chambre de leur fille avant sa naissance par exemple. Mr M. n'avait aucune empathie ni aucune attention pour Mme M. lorsqu'elle était enceinte, ce qui montrait déjà un grand manque d'intérêt et une non implication de celui-ci. Elle cite de nombreux exemples tout à fait révélateur tels celui où il la faisait descendre de la voiture pour gonfler les pneus alors qu'elle était enceinte ; celui où son ex

mari était tellement méfiant vis-à-vis d'elle qu'il cachait son code de carte bleue au distributeur ; celui où le jour de leur mariage Mr M. a fait un tel scandale ne supportant pas que Mme M. récolte plus d'argent que lui et ayant fait tellement d'histoire qu'il a fini par récupérer tout l'argent pour lui seul et l'a partagé avec sa mère... ! Ces comportements tellement « gros », absurdes, ridicules, voire même caricaturaux, laissaient entrevoir la suite, c'est-à-dire l'évolution désastreuse de leur relation et l'augmentation de la fréquence d'évènements similaires.

- Mme N. dit avoir été heureuse avec Mr N. pendant un an et demi avant le mariage. Mr N. n'avait pas de comportements violents mais était tout de même très immature et fuyant. Elle prend conscience maintenant qu'il jouait donc un rôle, un personnage à ce moment-là pour « l'amadouer ». Il correspondait à son idéal malgré leur différence d'âge et de « priorités », c'est-à-dire que c'était à elle de s'adapter aux situations.

10) Quelles voies de dégagement ?

- Séance du 13 Mai 2008 :

- Toutes les deux parviennent tout doucement à sortir de l'isolement, malgré une extrême difficulté, surtout en ce qui concerne Mme N. qui a seulement une tante vivant en France (la sœur de sa mère). Elle pense tout de même reprendre contact avec ses cousines germaines (du côté maternel) et le fait d'avoir vu une cousine en 2007 complètement épanouie dans sa vie sentimentale et familiale lui a redonné espoir. Elle a également comme projet de quitter Beauvais aussitôt la fin de son CDD avec son fils. En revanche, elle n'a pas vraiment été aidée par la justice, et plus particulièrement la police municipale, qui n'a rien fait pour elle au moment où elle a porté plainte plusieurs fois. Lorsqu'elle s'est rendue à différentes associations, pour obtenir une aide financière et de la nourriture, on la directement renvoyé devant le Juge des affaires familiales, ce qu'elle a très mal vécu. Cette incompréhension et cette violence institutionnelle ont provoqué un vrai découragement et une véritable résignation, qui n'a fait que l'enfoncer dans son malheur. Elle se rend maintenant régulièrement dans une association qui l'aide à sortir de cet isolement profond.

Mme N. s'est renseignée elle-même sur les modalités de procédure de divorce

et a entamé toutes les démarches seule.

- Mme M. a, quant à elle, eu plus de « chance » si l'on peut dire, car la gendarmerie lui a tout de suite été d'un grand secours et d'une grande aide. Le gendarme s'étant occupé de sa plainte l'a immédiatement cru, conseillé et appuyer dans ses démarches. Il l'a tout de suite orienté vers une association (la même que celle de Mme N.) et a pris en charge personnellement son dossier. Le certificat médical, a appuyé aussi grandement le témoignage et la véracité des dires de Mme M., à la différence de l'absence de certificat médical pour la plainte de Mme N., qui n'avait pas de traces visibles et apparentes des violences physiques subies. Mme M. est également bien entourée de sa famille chez qui elle vit et bénéficie d'un suivi psychologique, qui l'aide à avancer vers un meilleur avenir et à essayer de « guérir » de ses blessures psychiques, des séquelles psychologiques que provoquent les violences endurées.

- Séance du 10 Juin 2008 :

Mme N. a déménagé du foyer avec son fils en une semaine de temps, donc elle dit avoir vécu une semaine très chargée et très intense. Elle se trouve maintenant dans le quartier Saint-Jean (allée Johann Strauss).

Elle dit avoir même pensé à appeler Mme Zinoune pour lui parler au moment du déménagement de son grand désarroi et de son très faible moral.

-Séance du 23 Juin 2008 :

L'association Puzzle fermant, Mr M. demande à voir sa fille chez ses parents à lui mais Mme M. n'est pas du tout d'accord. Elle va donc chercher une autre association qui puisse permettre à Mr M. de voir leur fille mais dans un endroit neutre comme antérieurement. On voit bien que dans les voies de dégagement, le rôle d'un tiers (par exemple la Justice, les associations...jouent un rôle très important pour éviter l'emprise directe de Mr M. sur son ex femme.

11) La séparation

Comment ont-elles et vivent-elles leur séparation? Sentiments d'angoisse, de solitude, de nostalgie, d'abandon des idéaux familiaux? Ou au contraire sentiments de soulagement, de renaissance, d'apaisement, de sécurité ?

- Séance du 27 Mai 2008 :

Mme N. dit qu'elle avait comme idéal un homme ayant des repères, le sens de la famille, la « bonne autorité ».

12) La réparation psychique de soi

Retrouver la confiance en soi, le réapprentissage de la féminité...

- Séance du 10 Juin 2008 :

- Mme N. dit que quand elle est en colère, elle ne réfléchit plus du tout dans ces moments-là, ce qui paraît relativement inquiétant quant à un éventuel passage à l'acte de nature essentiellement auto-agressive. Ses idées suicidaires qu'elle a manifesté lors de cet épisode sont assez inquiétantes car elle pense dans ces moments d'extrême faiblesse psychique et de découragement moral intense que le suicide lui permettrait d'oublier et de faire en sorte que Mr N. ne prenne plus « toute la place dans sa tête ».

-Mme M. affirme vouloir « remonter la pente » essentiellement pour sa fille et garde espoir quant à sa reconstruction psychique et morale.

-Séance du 23 Juillet 2008 :

-Mme N. a remarqué beaucoup de changements dans la manière d'analyser ce qu'elle a vécu, surtout par rapport à sa relation avec son ex-mari. Elle relativise, se sent plus résistante au choc et plus vigilante. Elle constate qu'elle a plus de répondant qu'avant et pose également plus de limites et de barrières. Elle dit avoir retrouvé une grande partie de confiance en soi mais celle-ci revient progressivement, « petit à petit ». Elle a l'impression de redevenir petit à petit elle-même même si elle rencontre toujours un problème avec son aspect esthétique, qui s'est complètement anéanti avec le temps et en raison de sa relation avec Mr N. qui la dévalorisait sans cesse. Mme N. a des problèmes médicaux qui la fatigue beaucoup (déséquilibre hormonal). Mme N. a tout de même le sentiment de ne pas avoir été cru par la Justice quant à la responsabilité des faits commis par Mr N. C'est comme si, en quelque sorte, elle était la « méchante » et lui le « gentil ». En effet, lorsqu'elle a porté plainte auprès de la police pour violences envers son fils, Mme N. a eu l'impression de

ne pas du tout avoir été cru, l'affaire ayant été classé sans suite. Elle dit de Mr N. qu'il a profité d'elle sur tous les plans.

-Mme M. a cette même impression que personne ne veut croire ce qu'elle a subi, elle paraît être la coupable et Mr M. la victime. Elle observe le même problème que Mme N. quant à son aspect physique. Elle dit s'être complètement laissée aller lors de sa relation avec Mr M. car elle se détestait et n'arrivait plus à se supporter, Mr M. lui interdisant d'aller chez le coiffeur par exemple et lui reprochant par ailleurs de ne pas changer et d'être toujours pareil physiquement. Lorsqu'elle s'est séparée de celui-ci, elle a ressenti le besoin et l'envie (désir) de se faire couper les cheveux, de faire une couleur etc..., ce qui lui a permis d' « effacer » en quelque sorte tout ce qu'elle avait vécu et de recommencer une nouvelle vie.

13) L'avenir

Comment l'envisage-t-elles? Seule avec leur enfant ou en couple? Ressentent-elles de la peur vis-à-vis de ce renouveau ou au contraire une certaine excitation? Pensent-elles à une future rencontre? Si oui, comment l'imaginent-elles? Comment se prémunir de la violence et éviter le phénomène de répétition du ou des traumatisme(s) vécu(s) ainsi que la victimisation chronique?

- Séance du 10 Juin 2008 :

- Mme N. met en avant la peur de ne pas pouvoir être aimé (par un homme « bien »), qui serait la raison principale de la durée de sa relation avec son ex-mari. Ayant eu un parcours extrêmement difficile et vécu de nombreuses expériences très traumatisantes, elle dit aller toujours « trop vite » et être impatiente.

- Mme M. avoue avoir très peur, pour sa fille et pour elle, de rencontrer un autre homme et de « tomber sur le même type d'homme » que son ex-mari. Ceci est un point essentiel sur lequel on se doit de travailler et d'insister tout au long du groupe, pour éviter à ces femmes de revivre encore des relations et des situations sentimentales similaires, voire identiques et donc le même cauchemar dont elles commencent tout juste à émerger. Elle craint de

retrouver un homme qui lui cache tout comme son ex-mari l'a fait durant toutes leurs années passées ensemble. Mme M. s'est inscrite sur un site de rencontres et a mis son profil en ligne sur internet mais n'a jamais répondu aux avances écrites des hommes qui la contactent sur ce site et qui semblent intéressés par son annonce. Elle dit « baisser totalement la garde » une fois l'apparition de sentiments amoureux. Elle ne pense pas vraiment pour l'instant à refaire sa vie mais aimerait rencontrer plus tard un homme honnête, sincère et partageur, donc à l'opposé de son ex qui était très méfiant vis-à-vis d'elle et n'avait aucune confiance en elle. Il est donc grandement important de repérer et de détecter les signes avant-coureurs pour éviter de ne pas reproduire le même schéma et la même histoire affective. Mme M. a conscience que ses sentiments priment sur sa raison. Elle cherche constamment des preuves de certaines défaillances chez les hommes qu'elle rencontre en général car elle n'a pas du tout confiance en ses intuitions et en ses perceptions. Il paraît donc indispensable pour Mme M. qu'elle donne de l'importance à ses intuitions, car elle dit rencontrer beaucoup de difficultés à se détacher d'hommes qu'elle ne « sent pas » et dont les comportements lui déplaisent fortement.

Il est tout à fait important pour ces femmes également de ne pas combler des sentiments de solitude et d'angoisse par n'importe quel type de relation et de personnalités d'hommes, car cela pourrait directement les reconduire à des situations identiques de celle(s) vécue(s) antérieurement.

-Séance du 23 Juillet 2008 :

-Mme M. dit avoir été soulagée de découvrir qu'elle était « épaulée » et « crue » par une personne anonyme figurant sur son dépôt de plainte, en faveur de son témoignage.

-Mme N. se dit très intéressée pour son fils par la proposition de Jean-Pierre au sujet de la mise en place à la rentrée de groupes d'âges pour enfants, de trois ans à quatorze ans, exposés à des violences conjugales.

- Séance du 30 Juillet 2008 :

-Mme N. donne l'exemple de sa cousine qui lui ressemble beaucoup à tous les niveaux et qui lui redonne l'espoir de pouvoir vivre heureuse avec un homme car elle constate que cela est tout à fait possible aussi pour elle.

-Mme M. ressent encore actuellement une très grande peur de revivre les mêmes situations de violence et de souffrance, de « replonger » comme elle dit, ce qui l'amène parfois à préférer rester seule avec sa fille.

La famille comptant énormément pour Mme M. et Mme N., elles voudraient quelqu'un qui leur ressemble sur ce point là, quelqu'un qui soit très « famille » comme elles.

14) Non-acceptation de la violence

En vue de reconstruire un couple égalitaire et harmonieux

- Séance du 10 Juin 2008 :

Malgré l'emprise et le pouvoir que Mr N. détient encore sur Mme N. et qui sont toujours présents, celle-ci a tout de même réussi à refuser ses avances sexuelles, celles-ci étant faites après une avalanche d'insultes et d'humiliations. Mme N. est parvenue à lui dire « NON », ce qu'il a très mal pris et l'a grandement énervé. Cette résistance est donc un élément que l'on peut dire plutôt positif au niveau de la reconstruction de Mme N.

-Séance du 30 Juillet 2008 :

-Mme M. se demande quel comportement elle devra adopter avec son nouveau compagnon et si elle pourra lui dire qu'elle a été violenté par son ex mari. Elle est devenue très méfiante à présent car son ex mari était totalement différent avant leur mariage et possédait toutes les qualités qu'elle recherchait chez un homme. Il était très doux, très gentil avec elle jusqu'au moment de leur mariage à partir duquel il a révélé sa vraie personnalité. Elle pense se montrer plus exigeante maintenant et ne pas insister si elle ne sent pas la relation et que des choses lui déplaisent chez un homme. Dans ce cas là, elle arrêtera immédiatement la relation en expliquant tout de même les raisons à l'autre.

-Mme N. est dans la même démarche que Mme M. quant à la non-acceptation de la violence mais pense qu'elle pourrait parler à son nouveau compagnon de la violence qu'elle a subi depuis toute petite. En revanche, elle ne le dirait pas directement à n'importe qui et au premier venu. Elle se livrerait à quelqu'un en qui elle aura confiance et qu'elle « sentira » bien, donc en fonction de la

personne car elle aussi se méfie énormément maintenant, son ex mari ayant profité de son passé difficile et de sa souffrance pour profiter de sa vulnérabilité et l'attirer dans les mailles de son filet. Mme N. penserait même à faire des « enquêtes », c'est-à-dire à parler avec la famille, les amis, les connaissances, les fréquentations, tous les proches de son compagnon afin d'en savoir et d'en apprendre plus sur lui. Elle ne veut plus s'effacer, elle a envie de sentir et de faire ressentir aux autres qu'elle existe, qu'elle est présente et qu'elle n'est pas un objet dont on peut se servir et utiliser à son gré. Elle exige d'un homme qui l'accepte tel qu'elle est, qui accepte ses loisirs, ses désirs, ses envies, avec qui elle serait donc pour une fois sur un même pied d'égalité, au même plan. Mme N. prend conscience qu'elle sait ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut plus maintenant et s'affirme. En effet, elle dit avoir arrêté une relation avec un homme dernièrement qu'elle jugeait trop envahissant et dont le comportement la dérangeait. Mme N. a appris à repérer certains comportements ou caractéristiques communes qu'on peut retrouver assez souvent chez les hommes violents tels que, par exemple, l'intensité de la voix qui était très élevée chez son ex mari. Mais ces signes ne suffisent pas car Mme M. apporte l'expérience contraire en révélant que son mari parlait de façon très douce, très calme et avec une voix plutôt basse.

Toutes les deux doivent continuer à apprendre à réagir au bon moment dès qu'il y a présence de signes apparents et manifestes d'une violence potentielle, quelle qu'elle soit, et doivent se montrer très vigilante face à ces constatations. C'est ce que l'on pourrait nommer le « principe de précaution » qui implique le respect de l'autre envers soi-même, la réduction de la vulnérabilité, le repérage de la technique de « camouflage » mise en place par certains hommes pervers, le refus de se laisser imposer un rythme dans la relation, l'exigence vis-à-vis de la qualité de la relation, la non-tolérance et l'absence d'excuses de comportements dérangeants, dégradants et violents.

Autres thèmes pouvant être abordés :

15) Personnalités des hommes violents et des femmes victimes

Caractéristiques communes, problématique(s) et/ou pathologie(s) mentale(s),

choix d'objet, sentiments éprouvés réels ou non...

Choix inconscient de l'auteur, raisons ou explications de leur « incapacité » à quitter définitivement l'auteur...

- Séance du 27 Mai 2008 :

Mme N. dit que Mr N. n'accepte pas les femmes qui réussissent, s'affirment, qui sont indépendantes et ont du pouvoir. Elle le décrit comme étant quelqu'un de très séducteur, qui ne se gênait absolument pas pour « draguer » des femmes devant elle, ce qui donnait à Mme N. le sentiment de ne plus exister à ces moments-là. Mme N. l'a tout de même quitté à une période où il la trompait avec une femme dont il se disait également amoureux, mais celui-ci est revenu la chercher et elle a « craqué ». Il a continué à la tromper avec cette femme pendant sa grossesse mais Mme N. n'a rien dit et a également été accusé de « harcèlement » de la part d'une autre femme, ce qu'il a bien évidemment toujours nié. Mme N. le définit comme un « macho sans cœur », dont le comportement avec les femmes est agressif. Ses incessantes intimidations morales et physiques qu'il faisait subir à Mme N. la pétrifiaient totalement, elle avait très peur de ses réactions brutales et soudaines, celui-ci étant extrêmement imprévisible, donc elle préférait se taire et ne pas discuter dans ces moments-là, n'osant plus parler. Il profitait de sa très grande vulnérabilité et de sa fragilité qu'il sentait, ce qui lui permettait d'asseoir sa domination et son emprise sur elle, profitant, par exemple, de certains événements dramatiques tels le décès du père de Mme N. un mois après la naissance de leur fils, qui l'a beaucoup affecté, touché, affaibli, « ramolli », comme elle dit. Son comportement envers les femmes est très ambivalent et contradictoire car il disait à Mme N. qu'il préférait les femmes fortes psychologiquement, lui reprochant d'être trop faible à son goût, mais appréciait en même temps sa soumission et sa docilité, pouvant faire d'elle ce qu'il voulait. Mme N. dit qu'elle renvoyait à la société une image de femme immature, en raison de leur différence d'âge, lui étant plus jeune qu'elle.

Tous ces éléments nous laissent donc entrevoir chez Mr N. une personnalité extrêmement égocentrique et narcissique.

- Séance du 10 Juin 2008 :

- Mr N. ne reconnaît absolument pas les faits que Mme N. lui reproche et

qu'elle a dénoncé. Il lui en veut toujours beaucoup pour sa plainte et n'accepte pas sa culpabilité. Ce véritable déni des faits est un mécanisme de défense psychologique bien connu chez les auteurs de violences conjugales et ce type de personnalité.

- Mme M. raconte que son ex-mari était quelqu'un de très mystérieux avec elle, il ne voulait rien lui dire sur lui et lui cachait tout sur son passé, sa vie intime antérieure, alors qu'elle lui dévoilait beaucoup d'éléments de sa personnalité et de sa vie, de son passé. Elle ne lui cachait rien et lui disait tout sur elle. C'est quelqu'un d'extrêmement rigide et de maniaque, au sens pathologique du terme qui ne supportait pas les déplacements d'objets par exemple et que ça rendait fou furieux. Ces comportements montraient encore plus à Mme M. qu'elle n'était vraiment pas chez elle et ne lui donnait pas le sentiment de se sentir bien, à l'aise, en confiance, en sécurité, et de s'épanouir pleinement.

On peut donc mettre en évidence par ces deux témoignages sur la description de la personnalité des auteurs de violences conjugales la présence systématique de défaillances et de complexes chez ces hommes violents.

-Séance du 23 Juin 2008 :

Mme M. nous dit qu'il était toujours dans le doute, ce qui montre un grand manque de confiance en soi mais aussi des traits de personnalité de type paranoïaque et dépressifs. Sa mère s'étant prostituée après sa séparation d'avec le père de Mr M. (?), on peut penser que son image négative des femmes pourrait être en lien avec cet élément biographique et familial. La mère de Mr M. a été hospitalisée pour des violences physiques subies par son mari, donc on s'imagine bien dans quel environnement familial Mr M. a grandi et quel modèle parental cela lui a donné...Les répercussions psychologiques ont inévitablement influencées son mode de relation à l'Autre en général et aux femmes en particulier. Mr M. justifiait son refus de parler à son père par une peur extrême de son père, racontant avoir été maltraîné par lui à plusieurs reprises durant toute son enfance. Lorsque celui-ci lui dévoilait ces morceaux douloureux et difficiles de son enfance, il « baissait totalement la garde » et pouvait devenir à ces moments-là encore plus dangereux que d'habitude, par la mise en évidence de ses failles narcissiques. En effet, des passages à l'acte hétéro-agressifs lors de ce genre de « révélations » sont fréquents (certains passages à l'acte hétéro-agressifs peuvent être déclenchés ou peuvent se

dérouler chez les hommes violents lors de ce genre de « révélations » sur leur passé traumatisant ou traumatique). Ces bribes de vie donnent donc énormément d'éléments et d'explications sur le phénomène de répétition (conscientes et/ou inconscientes) des comportements de Mr M., relatifs à son vécu comme, par exemple, lorsque Mr M. mange tout seul à table comme son père le faisait quand il était enfant. Mme M. étant très touchée par le récit de ces épisodes marquants et du lourd passé de son ex mari, cela lui donnait envie de le comprendre, de l'aider à se sentir mieux et du coup à « tomber dans le panneau ». C'est en grande partie pour cette raison là qu'elle restait avec Mr M et ne le quittait pas, malgré ce qu'il lui faisait endurer. La répétition du vécu s'explique par l'absence de regard critique de la part de Mr M.

-Séance du 30 Juillet 2008 :

On constate chez les hommes violents de façon quasiment systématique, une problématique avec la mère, un rapport assez pathologique avec celle-ci, soit par des faits de maltraitance de toutes sortes (formes), soit de rejet ou au contraire de fusion totale, excessive avec elle. Ces deux extrêmes sont également des repères dont Mme M. et Mme N. pensent à se servir à l'avenir car elles se rendent compte toutes les deux, après-coup, qu'il existait effectivement des signes de défaillance à ce niveau-là chez leurs ex-maris.

On remarque également de façon très fréquente un aveuglement des hommes violents face à la violence émergente produite sur leurs compagnes et la projection de celle-ci sur elles. Elles représentent pour eux une sorte de « défouloir », de « décompression » face à un mal-être, un malaise ressenti au dans leur vie quotidien. La gestion de l'anxiété et du stress étant défaillante chez eux, ils ne trouvent comme seule expression qu'un déversement de la violence sur leurs proches, donc par conséquence, sur leurs femmes.

16) Relations parents/enfants

Vécus émotionnels des enfants; communication entre parents et enfants; rôle(s) et place(s) des enfants; anxiété, peur et blocage des parents ; questionnement des parents sur l'éducation, les compétences, l'affectivité et la démonstration des sentiments à leurs enfants, répétition du vécu des enfants témoins de violences conjugales; quel devenir...

- Séance du 27 Mai 2008 :

Mme N. parle d'un comportement bizarre de son fils, qui a donné lieu à un appel de la crèche dû au signalement de leur seconde assistante maternelle.

-Séance du 10 Juin 2008 :

Mme N. ne montre en revanche aucune inquiétude lorsque son fils est avec son père car elle dit que celui-ci est « bien entouré ».

-Séance du 23 Juin 2008 :

Mme M. souffre surtout pour sa fille car elle ne souhaite vraiment pas que sa fille vive mal ce qui s'est passé entre ses parents. A chaque fois qu'un homme s'approche de sa mère, la petite, âgée de deux ans et demie, a peur et dit systématiquement à tous les hommes de ne pas « toucher maman » et de ne pas « crier sur maman », quand Mme M. se chamaille gentiment avec son frère. Il est donc primordial de mettre à distance la petite par rapport, entre autre, à cette situation problématique de visite qui est très stressante pour Mme M. Mme M. refuse d'autant plus que son ex mari voit leur fille chez ses anciens beaux-parents car ceux-ci ne l'ont jamais épaulé et cru, et elle n'a absolument pas confiance en eux et en son ex mari.

Mme M. raconte un épisode très inquiétant et très troublant qui lui a fait véritablement peur pour sa fille et sa sécurité. Ayant entendu pleurer leur fille, alors qu'elle précise que celle-ci ne pleurait jamais quand on la changeait, elle a accouru vers la salle de bains et a surpris Mr M. en train de regarder avec insistance ses parties génitales. Cet évènement, en plus de la tentative de meurtre dont Mme M. a été victime de la part de son mari a contribué aussi à la prise de décision de celle-ci quant à la séparation d'avec lui.

-Séance du 23 Juillet 2008 :

Mme N. et Mme M. rapportent toutes les deux des faits de violences envers leurs enfants qui étaient sous l'emprise de leurs ex-maris, leurs gestes étant très faciles.

-Mme M. parle d'épisodes traumatisants pour sa fille dès l'âge de huit mois, de cris, de fortes tapes sur ses mains etc...ainsi que d'exposition constante à la violence de Mr M. En effet, la présence de leur fille lors des violences de Mr M.

vis-à-vis de sa femme était fréquente. La fille de Mme M., âgée de deux ans et demie, cherche constamment aussi à protéger sa mère en mettant en garde tous les hommes, qu'ils fassent partie de leur entourage ou non, en énonçant « faut pas crier sur maman! ». Parfois elle peut également se montrer agressive, n'arrivant plus à se contrôler et tapant sur les autres enfants.

-Mme N. parle quant à elle de comportements violents (crachats, coups...) de son fils Axel à la crèche dès l'âge de deux ans qui ont fait suite à plusieurs convocations et à une consultation au CMPP. Mais à la deuxième séance, la psychologue du CMPP qui voyait Axel a préféré tout arrêter car le beau-père de Mme N. travaillait dans ce centre, ce qui a été très mal vécu par Mme N. Elle dit que son fils est malade tous les mois et qu'il reproduit la violence à laquelle il a été confronté pendant toutes ces années d'exposition. Axel tape parfois Mme N. De plus, Mme N. a remarqué qu'à chaque fois que son père vient le voir, Axel, âgé de cinq ans et demi maintenant, réagit systématiquement lorsque celui-ci tente de s'approcher d'elle.

On sait que les enfants exposés à des violences conjugales sont très souvent agités, turbulents et violents envers les autres enfants mais même aussi parfois envers leurs parents. L'enfant rejoue souvent la même violence à laquelle ils ont été confrontés et exposés.

17) Place de l'entourage

Sujet tabou, relations familiales et amicales...

- Séance du 27 Mai 2008 :

Mme N. décrit des relations extrêmement difficiles et tendues avec ses beaux-parents, qui dès le début de sa relation avec Mr N. ne l'ont jamais acceptée ni aimée. Elle raconte même qu'à l'annonce de sa grossesse, ceux-ci ont souhaité qu'elle avorte mais son ex mari la soutenait à ce moment-là, allant à l'encontre de l'avis de ses parents. Ses beaux-parents étaient toujours très méfiants vis à vis d'elle et ont signé le bail uniquement au nom de leur fils, alors qu'elle payait seule le loyer. Les quittances n'ont jamais été mises à son nom et ses beaux-parents ne l'aidaient pas financièrement, entre autre, encourageant leur fils à ne pas travailler et à continuer ses études. Elle se sentait totalement écrasée et

impuissante face à ces comportements hostiles à son égard. Maintenant qu'ils sont divorcés, ses ex beaux-parents aident volontiers leur fils et le défendent face aux accusations portées par Mme N. Ils n'entretiennent aucune relation avec Mme N. qu'ils continuent à rejeter, comme au début. Mme N. dit que tout le monde lui en voulait et était contre elle, surtout ses beaux parents et son mari, ce qui est toujours actuellement le cas.

- Séance du 23 Juin 2008 :

- En 2004, après des violences subies de la part de Mr M., le père de Mme M. a appelé le père de Mr M., qui ont voulu voir tous les deux Mr M. chez lui afin de lui parler mais celui-ci n'a pas accepté de les recevoir, comprenant pour quelle(s) raison(s) ils venaient lui rendre tous les deux en même temps cette visite « anormale » et « impromptue ». Mr M. se doutait des raisons pour lesquelles il tenait à le voir, sachant ce qu'il allait s'entendre dire par les deux hommes.

Les parents de Mme M. ont marié leur fille et leur futur gendre, les parents de celui-ci n'aidant absolument pas leur fils pour son mariage. Cet élément fait partie entre autres, des raisons pour lesquelles Mme M. n'osait pas raconter à ses parents ce qui se passait dans son foyer et encore moins se séparer.

-Mme N. dit avoir été soutenu par son ex belle-famille lors du premier jugement de Mr N. en 2005. Mais son ancienne belle-famille l'a complètement rejeté et délaissé lorsque Mr N. a fait appel de son jugement. La mère de Mr N. a excusé le comportement de Mr N. par le fait qu'il ait subi lui-même des violences de la part de son père durant son enfance. On remarque encore ici qu'il y a également comme chez Mr M. une répétition des violences subies pendant l'enfance. Mme N. est donc restée avec lui pour essayer de le comprendre. Elle avait aussi envie de prouver qu'elle était « forte » et qu'elle était « quelqu'un de bien ». Ces raisons ont été à l'origine de sa non séparation d'avec Mr N., son ex belle-mère lui a conseillé de ne pas « faire de conneries » et de rester avec son fils. Mme N. précise que cette dernière ne veut plus du tout voir son petit-fils. Le père de Mr N. était apparemment très volage mais son fils ne le savait pas. Ceci pourrait également expliquer le comportement et le rapport de Mr N. avec les femmes. La famille de Mr N. était persuadée que Mme N. avait fait un enfant pour obtenir les papiers français... !

Les cousines de Mr N. n'aimaient pas Mme N. et l'incitaient à changer de femme. Elle était totalement rejetée et détestée par toute la famille de Mr N.

- Séance du 30 Juillet 2008 :

-Mme N. dit que son ex déteste ses parents, qu'il lui arrivait d'exprimer à plusieurs reprises l'envie de tuer son père. Il reconnaissait même n'avoir aucun rapport ni lien affectif avec sa mère et le comportement de la petite soeur de Mr N. vis-à-vis de leur mère était toujours très violent verbalement.

- Quant à Mme M., elle est convaincue que son ex belle-mère est à l'origine de la destruction de l'image de la femme, Mr M. et tous ses frères lui en voulant beaucoup et la tenant seule responsable de la destruction de leur famille lorsqu'ils étaient plus jeunes. La mère de celui-ci lui répétait sans cesse de ne pas se laisser faire par sa femme, de ne pas se laisser marcher sur les pieds (au sens propre comme au sens figuré!), alors qu'elle-même dominait son mari et le contrôlait totalement, selon les dires de Mr M. Malgré ses incessants reproches faits à l'encontre de sa mère, celui-ci se montrait très généreux envers elle, lui achetant très souvent des cadeaux, et jamais envers sa femme Mme M.

18) Statut et image de la femme dans les différentes cultures

Tradition, religion, mœurs, habitudes, normes...

- Séance du 23 Juin 2008 :

- Le poids de la religion (Mme M. étant de confession musulmane) a également joué un rôle extrêmement important dans cette non-révélation des faits à l'entourage et surtout dans l'anéantissement de la volonté quant à la séparation, le divorce restant un sujet encore tabou dans certaines familles.

- Le poids de la religion a, comme dans l'union de Mme M., pesé dans celle de Mme N. car Mme N. est très religieuse et très croyante mais son ex mari et son ex belle-famille pas du tout. Mme N. avait donc vraiment envie d'un beau mariage alors que pour eux le mariage est juste une affaire de « paperasse » et donc seule la Mairie suffisait.

Bilan trimestriel :

19) Effets thérapeutiques : de l'emprise à la résilience

Etre guidée...

-Séance du 30 Juillet 2008 :

-Mme M. dit ressentir les effets bénéfiques du groupe de parole sur elle et un apport très important quant à la reconnaissance des faits qu'elle a subi et de son statut de victime. En effet, Mme M. souffrait beaucoup de cette absence de reconnaissance sociale car elle ne se sentait pas du tout comprise, écoutée et crue par les autres. Elle avait la désagréable impression, le sentiment douloureux de ne pas se sentir et de ne pas être perçue comme la victime mais plutôt comme la coupable de tout ce qu'elle a enduré pendant ces années de relation avec son ex-mari. Elle ressentait un fort besoin de parler ce que le groupe de parole lui a permis de réaliser. Elle dit se sentir beaucoup mieux maintenant car elle a compris à travers les expériences, les histoires personnelles des autres femmes qu'elle n'est pas la seule à avoir vécu ces violences et qu'elle n'en est absolument pas fautive. Mais malgré cette déculpabilisation, Mme M. avoue avoir encore beaucoup de rage en elle car elle continue à se demander sans cesse pour quelles raisons elle « s'est laissée faire » par cet homme qui l'a totalement détruite. Elle réalise également que les hommes violents sont tous les mêmes en quelque sorte et cet échange d'expériences comparables lui a fait ouvrir les yeux quant au repérage de ces comportements pathologiques. Elle se sent moins isolée et le groupe représente l'occasion attendue de « vider son sac », de dire tout ce qu'elle a sur le cœur, de se libérer et donc de rentrer chez elle plus sereine sans ressentir le besoin ni l'envie d'en parler avec ses parents. Ce soulagement se perçoit effectivement au niveau de l'apparence physique et aussi par le fait qu'elle ne baisse plus la tête et regarde les gens dans les yeux lorsqu'elle prend les transports par exemple, ce qui nous montre bien qu'elle donne l'impression de retrouver une certaine confiance en elle et de revivre tout simplement.

-Mme N. fait part de sentiments similaires à Mme M. quant à l'apport du groupe, qui a contribué également à lui « ouvrir les yeux » et évacuer un vécu extrêmement douloureux. En effet, elle a réussi à parler pendant le groupe

d'évènements et d'expériences vécus dans son enfance qu'elle n'avait jamais dévoilé avant. Ceux-ci reflètent, révèlent une forme de victimisation permanente, autre que les violences conjugales qu'elle a subi par la suite et nous ont permis d'éclaircir certains points importants à travailler lors de la thérapie. Elle se sent plus calme, dit ne plus cacher ses ressentis qui ont eu des répercussions physiques (opération prévue en novembre pour des fibromes). Elle pense avoir retrouvé l'envie de redevenir comme avant, notamment au niveau de son aspect physique. Le groupe lui a permis de tout « déposer » en groupe, ce qui l'aide dans son travail à se concentrer et à moins y penser constamment. Le fait d'être écoutée et acceptée tel qu'elle est la libère énormément, elle parle d'une forme de « renaissance » à travers ce travail. Elle finit ce bilan positif par cette très belle image « mon coeur et mon esprit deviennent plus légers ».

Il faut tout de même rester très prudent et vigilant car malgré les effets de la thérapie de groupe qui semblent être plus que bénéfiques, la reconstruction de soi, de son image et le réapprentissage de la féminité restent encore un long chemin à accomplir et l'émotion est toujours perceptible, palpable lorsque ces sujets douloureux sont abordés.

Analyses et Perspectives

- ❖ Notre mobilité est aussi un critère intéressant pour les usagers et les professionnels qui adressent ces familles et enfants, surtout pour la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.
- ❖ La gratuité des interventions n'est donc plus un frein pour une intervention psychosociale et clinique ambulatoire. Mais le caractère ambulatoire se transforme avec le temps vers un déplacement de la famille vers le lieu d'écoute, et les lieux cliniques.
- ❖ Nos locaux situés dans un quartier sensible, sont propres, connotés positivement, accueillants, chaleureux et contribuent à notre réussite.
- ❖ Notre travail d'équipe (quatre intervenants), par l'échange instantané des informations permet une adaptation rapide de notre intervention
- ❖ Nous affirmons l'opportunité de proposer des **groupes de parole** :

- pour ces mères (familles monoparentales), nous réfléchissons aux moyens d'aider ces mères de famille qui ne sont pas toujours accessibles à ce type de travail collectif. La collaboration avec l'I.F.E.P à l'ASCA va dans ce sens.

- pour des femmes victimes de violences conjugales,

- ❖ Notre **travail en partenariat avec tous les intervenants médico-sociaux** permet d'atteindre les familles les plus en difficultés, les plus en retrait,
- ❖ Nous souhaiterions que **le travail de réseau** que nous engageons continue à être partagé par tous les services, afin que les retours d'information soient plus concrets tout en restant dans des respects éthiques de confidentialité (déontologie) en échangeant sur les informations strictement nécessaires et pas plus. La valorisation des interventions, la promotion des échanges entre professionnels, bénévoles, institutions et dispositifs sont des objectifs de notre action 2008.

Notre travail relève de la prévention des dysfonctionnements familiaux, dans une visée évolutive du cadre familial.

- 1. Nous démarrons en mai 2008 un groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales co-financé par la délégation des Droits des femmes de la préfecture de l'Oise*
- 2. Nous proposons d'organiser en novembre 2008 en partenariat avec l'association AFVV de Compiègne, la Ville de Beauvais, la Préfecture, La délégation départementale aux Droits des femmes et à l'égalité, le Conseil Général, un colloque sur le thème « des enfants exposés aux violences conjugales ».*
- 3. Action n°3 LFSM autour des Forums-Citoyen et des ateliers de quartiers sensibles sur les questions « Des femmes beauvaisiennes confrontées aux violences » a vu le jour en décembre 2006. Et nous collaborons au montage d'ateliers sur ce thème sur les quartiers sensibles avec les associations et les maisons de quartiers. Nous maintenons le contact avec le CIDDF - préfecture de l'Oise, l'A.F.V.V de Compiègne et Entraide pour des*

collaborations, des formations et être des interlocuteurs privilégiés dans l'accompagnement des femmes en souffrance.

Nous renforcerons notre équipe par la venue de spécialistes en fonctions des diverses demandes institutionnelles.

**Jean-Pierre VOUCHE
Directeur clinique
Des cinq actions de l'Antenne LFSM de Beauvais.**